

# LE BEAU LIEU

Bulletin no: 22 octobre 1978

## CUEILLETTE DE VOS "MONSTRES"

Vendredi le 20 octobre vous pourrez libérer vos caves et vos greniers de tous les monstres indésirables qui les encomrent (appareils électriques hors d'usage, meubles mis au rancart etc). Les matériaux de construction sont cependant exclus de cette cueillette spéciale.

## NOTEZ BIEN

Les vidanges seront recueillies une seule fois par semaine, soit le mardi, à compter du 1er novembre.

## MISE EN CANDIDATURE POUR 3 POSTES DE CONSEILLER

C'est dimanche le 29 octobre, entre midi et 2 heures, qu'aura lieu la mise en candidature pour les postes de conseiller aux sièges #1, #2 et #3. MM. Michel Bourbeau, Bernard Dagenais et Guy Royer sont les conseillers sortants.

S'il y a plus d'une personne à un siège, il y aura élection le dimanche suivant.

## L'HIVER S'EN VIENT; LES GARAGES D'HIVER AUSSI

Si ce n'est déjà fait, vous songez peut-être à vous installer un garage d'hiver pour vous éviter les traditionnels pelletages des matins d'hiver. Avant d'élaborer vos plans, nous vous rappelons de prévoir une marge de recul qui permettra d'effectuer rapidement le déblayage. D'autre part, ces garages temporaires doivent être mis en retrait de la route, sur le terrain du propriétaire et non sur celui de la municipalité.

## UNE BONNE SURPRISE DE \$695.20

La subvention du ministère des Affaires municipales pour le revêtement extérieur de la mairie a été de \$8,695.20 au lieu des \$8,000.00 prévu. Une bonne surprise que ce réajustement à notre avantage!

#### BREVE MISE AU POINT

Dans le dernier numéro du Beaulieu, nous annonçons que le contrat accordé à M. Gilles Emond pour l'enlèvement de la neige serait d'une durée minimale de 3 ans. Information prise, le contrat de M. Emond a été accordé pour 5 ans.

#### LE CLA ET LES LOISIRS A LA RECHERCHE DE BENEVOLES

Les citoyens intéressés à participer à la vie de leur communauté sont invités à offrir leurs services au comité local d'aménagement (CLA) ou au comité des Loisirs. Les personnes intéressées à faire partie du CLA n'ont qu'à appeler au no.: 828-2304. Celles qui désirent devenir membre du comité des Loisirs doivent joindre Guy Royer au no.: 828-9675.

#### AVIS DE NOTION AMENDANT LE REGLEMENT DE ZONAGE

Lors de la dernière assemblée publique du conseil, un avis de motion a été donné pour que les nouvelles constructions soient érigées sur un lot adjacent à un chemin public.

Le conseil municipal a également voté un avis de motion portant de 5 à 10% le terrain que tout propriétaire doit céder à la municipalité pour fins de parc ou de terrain de jeu.

Enfin, un troisième avis de notion à l'effet d'interdire le développement résidentiel dans les zones agricoles a été donné au cours de la même assemblée.

#### DEPECHE DE DERNIERE HEURE

Nous apprenons en dernière heure la démission de M. Claude Parent au poste de conseiller municipal. Nous remercions sincèrement M. Parent pour tout le travail qu'il a accompli au sein du Conseil municipal et les services qu'il a rendus à la municipalité.

Par conséquent, dimanche le 29 octobre, il y aura mise en candidature pour 4 sièges de conseiller au lieu de trois. Cependant, le (la) conseiller (ère) élu (e) comme remplaçant (e) de M. Parent, ne fera que terminer le terme de ce dernier jusqu'en novembre 1979.